

Ecole publique Jean Touron à Orléat

Conseil d'école du 1^{er} trimestre 2020-2021

Lundi 14 décembre 2020 à 18h

Étaient présents

Mme DESSIMOND, Mme Ferrié et Mr COINTE : conseillers municipaux chargés des affaires scolaires

M/Mme BOURSIER, DAJOUX, DEBRAY, EVE, FIRON, GUEHENNEUX, GUEVELOU, JEANNIN, LEPAGE, MAILLOT, MAUBERT, PORTE, ROCHE, ROCHEFOLLE, PERRICHOT: représentants.es élus.es des parents d'élèves

Mr/Mmes BLANC, CHAMBON, COURTY, DUBOURGNOUX, FAURE, GOLFIER, JOANNET, KACPZAK, KEIRLE, MUZARD, MACHADO, ROUSSEL, THORRE: enseignant es

Mme GERARD: DDEN

Mme GONDRY : enseignante RASÉD

Mme GRAS : responsable de l'accueil périscolaire UFCV

Mme FAYET-DAUDUIT : présidente de l'amicale laïque

Étaient excusés :

Mme HUC Véronique : Inspectrice de l'Éducation Nationale,

Mme BRUSSAT : maire

M/Mmes FIRON, GUEVELOU, LEPAGE, MAILLOT, MAUBERT, PORT représentants.es élus.es des parents d'élèves

Mme CHALABREYSSE : responsable de la restauration scolaire (arrêt maladie)

Présentation des différents membres

Les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) sont des bénévoles partenaires de l'école publique, nommés officiellement par l'inspection académique et membre de droit au conseil d'école. Ils connaissent l'histoire de l'école. Leur indépendance leur permet d'avoir un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques. Ils exercent une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition. Mme Gérard explique que les DDEN sont des « amis de l'école ». Elle fait une visite de l'école chaque année et rédige un rapport. Elle assiste aux trois conseils d'école.

Les représentants de parents d'élèves ont un rôle consultatif dans des décisions à prendre au sein de l'école (projet d'école, sorties scolaires, ...) notamment lors des conseils d'école auxquels la mairie prend également part. Ils ont un rôle de médiateur entre les familles et l'école et doivent faire remonter les avis, les propositions, les idées autour d'un intérêt commun de l'enfant. Ils sont chargés de faire passer des informations aux familles concernant leurs actions.

1) Bilan de rentrée

→ Effectifs 2020-2021

La rentrée a eu lieu le 1^{er} septembre. 241 élèves ont été répartis dans les 10 classes de l'école.

Deux nouveaux enseignants ont pris la classe de CM1-CM2.

La nouvelle directrice Virginie Dubourgnoix complète les deux collègues à 75% (Juliette Faure le lundi et Florence Chambon le vendredi)

Une élève devait arriver à la rentrée de Toussaint mais son aménagement sur la commune a pris du retard donc elle devrait arriver dans le courant de l'année.

Un élève de CE1 arrivera après les vacances de Noël.

Si on se projette sur l'année 2021-2022, 40 élèves sont attendus en PS (contre un départ de 25 élèves de CM2) donc une hausse des effectifs à prévoir. Pas de crainte de fermeture cette année, mais il n'y aura pas d'ouverture de classe non plus. Il faudra penser à l'organisation des temps péri-scolaires avec davantage d'élèves.

→ Récréations

En début d'année, les enseignants avaient fait le choix de ne plus faire de récréation l'après-midi. Suite à la protestation de certains parents et conformément aux dispositions de l'article D. 411-6 du code de l'éducation, les élèves ont une récréation le matin et une l'après-midi.

→ *Élections des représentants de parents d'élèves*

Les élections ont eu lieu le 9 octobre. Une seule liste de candidat. 342 inscrits. 173 votants. 20 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation était de 50.58%.

La liste a obtenu 88.4% des suffrages exprimés.

La directrice les remercie pour leur engagement.

→ *Rentrée du 2 novembre et protocole sanitaire*

Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale.

Le port du masque est obligatoire dès l'âge de 6 ans (sauf en cas de certificat médical)

Pour respecter au mieux la limitation du brassage des élèves et la distanciation sociale, la municipalité a aménagé la salle de motricité en réfectoire et a loué un barnum qui a été installé dans la cour. Les trois services de cantine ont été conservés et l'UFCV respecte également la limitation du brassage entre les trois groupes définis (groupe maternelle, groupe CP-CE1-CE2, groupe CE2 (Corinne)-CM1-CM2).

La directrice remercie vivement la municipalité qui a fait au mieux pour assurer la sécurité des élèves et des adultes de l'école.

Un masque a été offert par la municipalité à chaque élève à partir du CP. Des masques de la région ont été également distribués aux élèves de CP et de CE1.

→ *Règlement intérieur selon le règlement départemental des écoles*

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur. Il est consultable sur le site internet de l'école d'Orléat. Les membres du conseil d'école votent pour la reconduction de ce règlement à l'unanimité.

2) Activités scolaires

→ *Évaluations nationales CP-CE1*

Tous les élèves de CP-CE1 ont passé les évaluations nationales. Malgré le confinement, les élèves de l'école d'Orléat ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne nationale dans presque tous les domaines. La directrice félicite l'équipe enseignante mais aussi les parents qui ont bien travaillé avec leurs enfants pendant le confinement. Un nouveau projet d'école qui tiendra compte de ces résultats va être rédigé pour la période 2020-2023. Il vous sera présenté au 2^{ème} conseil d'école.

Les parents ont été reçus par les enseignantes pour leur communiquer les résultats.

De nouvelles évaluations seront proposées en janvier pour les élèves de CP

Évaluations scolaires : pour laisser davantage de temps aux élèves, les enseignants ont décidé d'organiser des évaluations semestrielles. Les bulletins scolaires seront donc distribués avant les vacances de février et fin juin.

Néanmoins, si des élèves rencontrent des difficultés scolaires, les enseignants alertent les parents et mettent en place des adaptations au sein de la classe. Si les difficultés sont récurrentes, les enseignants peuvent faire appel à l'équipe du RASED de Lezoux. Cette équipe est composée d'une maître E qui apporte une aide pédagogique, une maître G à dominante relationnelle (communiquer, s'exprimer, agir, apprendre) et d'une psychologue de l'Éducation Nationale (intervient pour faire des bilans, s'entretient avec les parents et les enseignants, donne des conseils mais ne fait pas de suivi psychologique). Le RASED intervient sur l'école depuis le début de l'année scolaire. Une autorisation signée des parents est nécessaire pour les interventions de la psychologue scolaire et la maître G. Pour la Maître E, une information aux familles suffit. Un parent demande s'il y a des interventions globales cette année : non ce n'est pas le cas.

→ *Sorties et projets de l'année*

Notre école a été labellisé Génération 2024. Ce label a pour but de valoriser les actions autour des thématiques liées à l'Olympisme et aux valeurs du sport.

A partir du CP, les élèves bénéficient de l'intervention de Valérie Dabert (intervenante musique). Malheureusement, l'association est en télétravail depuis début novembre. Nous espérons que les interventions pourront reprendre en janvier. Les enseignantes profitent de la venue de Valérie pour organiser des décroisements qui bénéficient à tous les élèves (anglais, sport, musique, yoga...)

La marche aux sorcières et le concert de Noël ont été annulés

Les enseignants remercient l'amicale laïque, qui, malgré tout, a financé le spectacle de Noël (environ 700euros) et 200euros /classe pour des achats de jeux soit 2000 euros.

Le spectacle « Étonnant voyage » initialement prévu l'an dernier aura lieu jeudi 17 décembre à la salle des fêtes d'Orléat. Il y aura trois séances pour respecter au mieux la limitation des brassages des élèves. Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes.

Info: La municipalité financera les repas des 3 musiciens et des 2 personnes de la régie le jeudi à midi.

Pour que l'ambiance de Noël soit tout de même présente, la municipalité a offert 3 sapins de Noël qui ont été décorés par les enfants.

Toutes les classes à partir des MS-GS se sont rendues au « Festival d'automne » le 25/09 à Orléat (expo peinture). Cette exposition a été très appréciée par les petits comme des grands.

Classe	Projets prévus pour cette année
PS-MS (Aurélie Joannet)	Cinématernelle, livre élu, sortie médiathèque le 28/01, animation de fin d'année à l'école « La ferme des Touminis » (17/06)
PS-MS(Séverine Keirle)	Cinématernelle, livre élu, sortie médiathèque le 04/02, animation fin d'année à l'école « La ferme des Touminis » (17/06)
MS-GS (Adeline Courty) M S - G S (F l o r e n c e Chambon)	Cinématernelle, livre élu, sortie médiathèque le 02/02, animation fin d'année à l'école « La ferme des Touminis » (17/06), conte musical « Les trois petits cochons »
CP (Vanesse Golfier)	Spectacle Plein la Bobine (15/10), Livre élu, sortie médiathèque (film d'animation) le 8/12, sorties piscine de Billom du 3/05 au 6/07, sortie de fin d'année Moulin Richard de Bas
CP-CE1 (Adeline Thorre)	Spectacle Plein la Bobine (15/10), Livre élu, sortie médiathèque (Livre pop up) le 8/12, sorties piscine de Billom du 3/05 au 6/07, sortie de fin d'année Moulin Richard de Bas
CE1-CE2 (Marie Kacpzak)	Spectacle Plein la Bobine (15/10), Livre élu, sortie médiathèque (les plantes) le 23/03, sorties piscine de Billom du 3/05 au 6/07, Natura 2000, sortie de fin d'année Moulin Richard de Bas
CE2 (Corinne Roussel)	Spectacle Plein la Bobine (15/10), sortie médiathèque (les plantes) le 23/03, sorties piscine de Billom du 3/05 au 6/07, sortie de fin d'année Moulin Richard de Bas

CM1-CM2 (Juliette Faure)	Cinéma « L'extraordinaire voyage de Maruna » (8/10), intervention animateur nature le 16/10, sortie médiathèque (les oiseaux) le 15/12, projet théâtre (en lien avec l'UFCV), cycle judo du 22/02 au 29/03 et séjour ski du 8/03 au 11/03 (si les conditions sanitaires le permettent)
CM1 - CM2 (Manon Machado et Mickaël Blanc)	Cinéma « L'extraordinaire voyage de Maruna » (8/10), livre élu, intervention animateur nature le 16/10, sortie médiathèque (les oiseaux) le 15/12, cycle judo du 22/02 au 29/03 et séjour ski du 8/03 au 11/03 (si les conditions sanitaires le permettent)

Cette liste de sorties et projets est provisoire et pourra évoluer au cours de l'année scolaire.

L'UFCV met en place également sur le temps périscolaire des projets : Erwan travaille sur les jeux d'expression et de diction en lien avec Juliette Faure, Julie a mis en place un journal de l'école (belle initiative saluée par les parents d'élèves), Cécile travaille le chant et la chorale avec les plus petits, ...

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour le financement des transports et l'amicale laïque et l'AGAE pour le financement des entrées.

Les conseils école-collège ont été reportés pour le moment.

3) **Mairie**

→ *Réorganisation pendant les vacances d'été*

Pendant les vacances d'été, la municipalité a vidé les couloirs dans l'objectif de créer des placards muraux. Plusieurs choses ont été égarées à ce moment-là : un banc, des boîtes de mouchoirs neuves, ... Céline Dessimont propose de voir avec Mr Dauduit qui s'est chargé de ce déménagement.

Des travaux ont également été réalisés pour agrandir une des deux salles de sieste. Ainsi, il n'y a plus qu'une salle de sieste mais beaucoup plus grande. L'autre ancienne salle de sieste est devenue le bureau de la directrice. La nouvelle salle de sieste, plus grande, est un peu moins bien insonorisée que l'ancienne salle mais, malgré tout, c'est un confort d'avoir une seule salle car cela monopolise une seule atsem pour la surveillance. La directrice remercie la municipalité pour ces aménagements qui améliorent les conditions de travail de tous.

La mairie a également installé dans chaque classe des distributeurs de papier et de savon liquide pour permettre l'application du protocole sanitaire.

Mme Dessimont précise qu'≈ 15000€ ont été investis : placards muraux (7000€), éclairages extérieurs, film pour les vitres, ... L'équipe enseignante remercie la municipalité pour tous ces investissements pour le bien-être des élèves.

→ *Restauration et personnel municipal*

Dès le début d'année, la municipalité a souhaité maintenir les trois services à la cantine. Au départ, il était difficile pour le personnel municipal de maintenir la cadence et les élèves du 3ème service passaient à table très tard malgré les horaires maternelle / élémentaire décalés.

Mais les choses se sont améliorées et, compte-tenu de la crise sanitaire, il semble indispensable de maintenir ces trois services.

Néanmoins, cela crée une difficulté pour l'équipe d'animation de l'UFCV qui manque de personnel sur la pause méridienne

D'autre part, nous avons une question de parents car le portail primaire n'est pas toujours ouvert à 13h50 et comme il y a déjà un décalage avec la maternelle, ce n'est pas pratique. Les

enseignants seront vigilants à l'avenir et s'efforceront d'être ponctuels. Si ce n'était pas le cas, l'UFCV ouvrira le portail à 13h50.

→ *Plan Particulier de Mise en Sécurité*

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 24/09. Tout s'est bien passé.

Un exercice départemental « attentats- intrusion » aura lieu mardi 15 décembre. La mairie va installer des barilletts aux portes des classes puisque actuellement nous ne pouvons pas les fermer à clés.

La menace terroriste qui pèse sur notre pays impose le maintien d'une forte vigilance de la part de tous.

L'Hommage à notre collègue Samuel Paty le 2 novembre et la minute de silence ont été bien respectés. Mme le Maire, Mme Lachamp (élue) et notre DDEN Gisèle Gérard sont venues à l'école pour prendre part à cet hommage.

4) Questions diverses

→ *Amicale laïque*

La directrice remercie vivement l'amicale laïque pour son soutien financier. Sa contribution permet aux élèves de profiter de beaux projets.

→ *AGAE*

L'AGAE est l'association de l'école qui avait été créé par Maryse Boisson. A son départ à la retraite, le bureau a été renouvelé et Virginie Dubourgoux est devenue la nouvelle présidente. Séverine Keirle est vice-présidente, Corinne Roussel secrétaire, Vanessa Golfier et Adeline Courty Trésorières adjointes. L'AGAE reçoit tous les ans une subvention de la mairie (4515 euros pour l'année 2020) qui permet d'acheter le matériel scolaire et l'autre partie de ses ressources vient de la vente des photos de classe (bénéfice de 1615euros pour 2020) qui peut contribuer modestement à la participation aux sorties scolaires.

A ce jour, l'AGAE présente un solde positif de 7507.25 euros grâce à l'excellente gestion de l'ancienne présidente.

Un parent fait remarquer que deux sorties cinéma de l'année dernière (sur les trois programmées) n'ont pas eu lieu mais que les parents n'ont pas été remboursés (7€). La directrice prend note de cette remarque et verra ce qui peut être envisagé.

La municipalité précise que le budget alloué par enfant et par an est de 16.35€ et qu'une subvention de 20€/ enfant est accordée à l'AGAE ce qui fait un total de 36.50€/ enfant auquel s'ajoute la participation financière de la mairie pour les sorties scolaires (2425€).

→ *Questions de parents*

Questions des parents :	Réponse/Proposition :
Est-ce que des travaux sont prévus pour le parking élémentaire? La route pour accéder au parking a beaucoup de trous, est-il possible de faire un entretien de la voirie?	La municipalité répond qu'il est vrai que l'entrée du parking n'est pas assez large pour se croiser et que de ce fait, les bas-côtés sont abîmés. Les services techniques vont essayer de réparer la route. Un aménagement sera envisagé dans l'été en même temps que la réfection du bourg.

<p>Comment se déroule la cantine ? Les enfants sont-ils resservis ? L'échange verbal à table reste-t-il possible ?</p>	<p>Après avoir consulté l'équipe du restaurant scolaire et les atsems, la directrice répond que la 1^{ère} fois, tous les enfants sont servis à l'identique et qu'ensuite, s'ils le souhaitent, ils peuvent en avoir une autre portion. L'échange verbal est tout à fait possible à la cantine mais parfois, on leur demande de se taire quand le niveau sonore est trop élevé.</p>
<p>Risque Vigipirate : un parent relève une incohérence concernant ce protocole : les parents doivent laisser leurs enfants au portail le matin mais ils peuvent venir jusqu'au bâtiment le soir</p>	<p>La directrice répond qu'en effet ce n'est pas cohérent. La règle est de limiter au maximum les entrées des adultes au sein de l'école et l'école doit être fermée dans tous les cas. C'est la raison pour laquelle il est souhaitable que les parents laissent leur enfant au portail. Mais pour les jeunes enfants, on peut avoir une certaine tolérance. Le soir, c'est vrai que les parents peuvent venir jusqu'au bâtiment mais il y a toujours un adulte présent à l'entrée.</p>
<p>Sens de circulation parking maternelle : un parent fait remarquer que le sens de circulation dans le parking maternelle n'est pas toujours respecté. Une maman a préparé un power point pour expliquer la situation</p>	<p>La municipalité étudiera la question.</p>

Il est convenu de fixer le conseil d'école du deuxième trimestre au mardi 23 mars 2020 à 17 h. Le conseil d'école, ayant épuisé l'ordre du jour, se quitte à 20h.